



COMPÉTENCES BTP
CENTRE DE FORMATION

Catalogue

Des formations



Dans ce catalogue, vous trouverez les formations type que nous proposons.

Il est à noter que chaque formation, peut être décomposée en bloc de compétences :

À savoir un titre professionnel, est composé de plusieurs activités professionnelles (CCP).

Chaque CCP correspond à un bloc de compétence qui peut être validé séparément.

Chaque profil, est étudié, et les compétences déjà acquises, sont considérées dans le cadre de la proposition de la formation.

N'hésitez pas à contacter le bureau au 04.88.00.94.22, pour de plus amples renseignements.

Sommaire :

TP Maçon Voiries et Réseaux Divers : 700 heures

TP Canalisateur : 700 heures

TP Coffrage Bancheur : 700 heures

TP Constructeur Bois : 840 heures

TP Chef d'équipe GO : 420 heures

TP Couvreur : 840 heures

Objectif général :

Le maçon en voirie et réseaux divers réalise des ouvrages dans le cadre de projets de création ou d'aménagement de voirie tels que :

- la réalisation de réseaux secs enterrés permettant la mise en place en souterrain des liaisons courant forts (électricité et éclairage public) et courants faibles (réseaux de télécommunication, fibre optique, signalisation urbaine, etc.) ;
- la construction des ouvrages particuliers d'évacuation des eaux pluviales et leur raccordement au collecteur ;
- la pose de bordures de trottoirs et de caniveaux ;
- la construction des couches de surface (hors produits noirs) des voiries piétonnes ou faiblement circulées ;
- la construction d'aménagements urbains en béton armé ou en blocs de béton.

A partir des consignes reçues, il intervient pour effectuer la mise en place de la signalisation de chantier et de dispositifs de sécurité.

Pour réaliser les travaux confiés, à partir des informations contenues dans les documents mis à disposition (plans, schémas, croquis) et des consignes verbales il procède à la mise en place des repères d'implantations secondaires. Suite à quoi, il terrasse manuellement les fouilles nécessaires ou il réalise les finitions des terrassements mécanisés.

Il pose les infrastructures (chambres, gaines, fourreaux) permettant la mise en place des réseaux secs courants forts et courants faibles enterrés.

Lors d'interventions rentrant dans le champ de travaux dits d'urgence (réparation de fuite, affaissement routier, etc.) tels que définis dans les textes relatifs à réforme anti endommagement des réseaux, le professionnel doit être titulaire d'une Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR), niveau opérateur, délivrée par son employeur conformément aux dispositions de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié. »

Compétences transverses et aptitudes :

L'activité se mène en équipe, sur des chantiers souvent en milieu urbain ou sur des zones encore vierges lors de la viabilisation de parcelles (création de lotissements, plateformes industrielles). Les travaux confiés sont réalisés à partir des consignes du chef d'équipe ou du chef de chantier. La nature et l'importance des travaux, les plannings des chantiers et les conditions météorologiques conduisent parfois à des adaptations d'horaires. Le maçon en voirie et réseaux est soumis aux conditions climatiques (froid, pluie, vent, chaleur

Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31605 - Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface	<p>Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux. Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux. Construire des petits ouvrages d'aménagement urbain. Poser des pavés et des dalles manufacturées. Réaliser un dallage béton pour un ouvrage de voirie en aménagement urbain.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31605 - Poser des bordures et des caniveaux	<p>Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux. Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux. Travailler à proximité des réseaux. Mettre en œuvre des produits manufacturés de type bordures et caniveaux.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31605 - Construire les réseaux enterrés de faible profondeur	<p>Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux. Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux. Travailler à proximité des réseaux. Poser les gaines, fourreaux et les chambres de tirage pour les réseaux courant faible. Poser les gaines et les chambres de tirage pour les réseaux courant fort. Réaliser les branchements particuliers eaux pluviales et leurs raccordements.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 407 - Construire un réseau d'assainissement en travaux publics :	<p>Travailler à proximité des réseaux. Guider l'engin de terrassement et régler le fond de fouille d'une tranchée. Poser en tranchée un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales. Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales. Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations. Réaliser l'enrobage de la canalisation et le remblayage de la tranchée.</p>

Objectif général :

Le canalisateur installe la signalisation temporaire et les protections collectives pour sécuriser le chantier et veille à leur maintien. Il procède au repérage et au piquetage des réseaux et ouvrages existants, il réalise l'implantation du projet et il matérialise au sol les informations pour l'ouverture des tranchées. Il dépose les éléments de voirie et découpe les couches superficielles de chaussée.

Il suit l'ouverture mécanique de la tranchée en contrôlant sa largeur, sa profondeur et sa pente. Il réalise la finition manuelle du terrassement. Il régale le lit de pose (gravier, grave, etc.). Il pose et assemble différents types de tuyaux, regards préfabriqués et accessoires. Il construit des regards béton coulés en place et réalise les fonds de regards. Dans le cas d'adduction d'eau potable, il assemble les tuyaux (fonte, PVC ou PEHD). Il monte les accessoires de fontainerie et réalise les branchements particuliers. Il cofre et coule les butées béton. Il cale les reins de la conduite et enrobe les tuyaux. Il remblaie la tranchée par couches successivement compactées. Enfin, il remet en état la voirie et les trottoirs. Il respecte les consignes de sécurité et de protection de l'environnement. Il travaille à partir des consignes et directives du chef de chantier. Des zones de forte circulation peuvent demander un aménagement des horaires de travail.

Compétences transverses et aptitudes :

Le canalisateur est en relation avec ses collègues, le chef d'équipe ou le chef de chantier, les conducteurs d'engins, les contrôleurs de travaux, les personnels des sociétés réalisant les essais des réseaux et les riverains.

L'emploi s'exerce le plus souvent en tranchée, parfois en galerie. Le canalisateur est soumis aux aléas climatiques, à la poussière et au bruit. Il utilise l'outillage manuel de terrassement et de maçonnerie ainsi que l'outillage à moteur thermique ou électrique (trancheuse à matériaux, carotteuse, perforateur, plaque vibrante, pilonneuse).

Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 407 - Réaliser les travaux de préparation et de réfection d'un chantier de canalisations enterrées :	Installer des dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux. Réaliser les traçages préparatoires à la pose des réseaux. Déposer et reposer des éléments de voirie.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 407 - Construire un réseau d'assainissement en travaux publics :	Travailler à proximité des réseaux. Guider l'engin de terrassement et régler le fond de fouille d'une tranchée. Poser en tranchée un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales. Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales. Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations. Réaliser l'enrobage de la canalisation et le remblayage de la tranchée.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 407 - Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics :	Travailler à proximité des réseaux. Guider l'engin de terrassement et régler le fond de fouille d'une tranchée. Construire un réseau d'adduction d'eau potable en polychlorure de vinyle (PVC), fonte et/ou polyéthylène haute densité (PeHD). Réaliser les différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré. Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations. Réaliser l'enrobage de la canalisation et le remblayage de la tranchée. Poser les appareillages et les accessoires de fontainerie, de robinetterie et de réparation sur un réseau d'adduction d'eau potable.

Objectif général :

Le maçon en voirie et réseaux divers réalise des ouvrages dans le cadre de projets de création ou d'aménagement de voirie tels que :

- la réalisation de réseaux secs enterrés permettant la mise en place en souterrain des liaisons courant forts (électricité et éclairage public) et courants faibles (réseaux de télécommunication, fibre optique, signalisation urbaine, etc.) ;
- la construction des ouvrages particuliers d'évacuation des eaux pluviales et leur raccordement au collecteur ;
- la pose de bordures de trottoirs et de caniveaux ;
- la construction des couches de surface (hors produits noirs) des voiries piétonnes ou faiblement circulées ;
- la construction d'aménagements urbains en béton armé ou en blocs de béton.

A partir des consignes reçues, il intervient pour effectuer la mise en place de la signalisation de chantier et de dispositifs de sécurité.

Pour réaliser les travaux confiés, à partir des informations contenues dans les documents mis à disposition (plans, schémas, croquis) et des consignes verbales il procède à la mise en place des repères d'implantations secondaires. Suite à quoi, il terrasse manuellement les fouilles nécessaires ou il réalise les finitions des terrassements mécanisés.

Il pose les infrastructures (chambres, gaines, fourreaux) permettant la mise en place des réseaux secs courants forts et courants faibles enterrés.

Lors d'interventions rentrant dans le champ de travaux dits d'urgence (réparation de fuite, affaissement routier, etc.) tels que définis dans les textes relatifs à réforme anti endommagement des réseaux, le professionnel doit être titulaire d'une Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR), niveau opérateur, délivrée par son employeur conformément aux dispositions de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié. »

Compétences transverses et aptitudes :

L'activité se mène en équipe, sur des chantiers souvent en milieu urbain ou sur des zones encore vierges lors de la viabilisation de parcelles (création de lotissements, plateformes industrielles). Les travaux confiés sont réalisés à partir des consignes du chef d'équipe ou du chef de chantier. La nature et l'importance des travaux, les plannings des chantiers et les conditions météorologiques conduisent parfois à des adaptations d'horaires. Le maçon en voirie et réseaux est soumis aux conditions climatiques (froid, pluie, vent, chaleur

Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 25494 - Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel	Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manu-portables. Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé. Couler le béton d'un ouvrage en béton armé. Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 25494 - Réaliser des ouvrages en béton armé banchés	Elinguer et manutentionner une charge. Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de coffrages-outils. Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé. Couler le béton d'un ouvrage en béton armé.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 25494 - Réaliser la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués	Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied. Elinguer et manutentionner une charge. Poser et liaisonner des éléments préfabriqués courants.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 25494 - Réaliser des radiers, des planchers de type dalle pleine et des tabliers d'ouvrages d'art	Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied. Elinguer et manutentionner une charge. Construire un dispositif d'étaie provisoire. Réaliser les coffrages de radiers, dalles, planchers et tabliers. Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé. Couler le béton d'un ouvrage en béton armé.

Objectif général :

Le constructeur bois tient son emploi essentiellement dans les TPE et PME du bâtiment spécialisées dans la charpente et la construction en bois. Les destinations des constructions visées sont l'habitat individuel ou collectif, le tertiaire et les établissements recevant du public. Les natures de travaux visées sont les travaux neufs, les travaux de rénovation énergétique et les créations de surfaces par extension ou surélévation.

Le constructeur bois réalise les travaux de montage ou de pose sur plusieurs lots de la construction bois :

- la structure porteuse en bois ;
- la couverture en tuiles avec fenêtres de toit ;
- le revêtement bois de façade ;
- les ouvrages relatifs à la performance énergétique : isolations thermiques intégrées ou par l'extérieur, étanchéité à l'air.

Hors travaux de pose, il fabrique des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle : production par lots ou petite série, fiches de taille, matières premières semi-finies.

Il fabrique aussi les habillages bois et les pièces de finition du revêtement extérieur bois.

Dans toutes ses activités, le constructeur bois applique les règles de sécurité individuelle et collective, les prescriptions et règles de mise en œuvre, et assure la maintenance de niveau 1 de ses outils de travail.

Le constructeur bois intervient selon les consignes et sous le contrôle d'une personne en responsabilité hiérarchique. De la réception des consignes au compte rendu des tâches exécutées, le constructeur bois réalise ses activités en autonomie. Il est amené à communiquer avec des acteurs tiers à l'entreprise comme les ouvriers d'autres corps d'état, des fournisseurs, des représentants du client ou des agents de contrôle. Il est amené à travailler seul ou en équipe selon les activités.

Le constructeur bois utilise de l'outillage manuel, des machines portatives, des machines semi-stationnaires. Il exerce dans les ateliers de l'entreprise et sur chantier exposé aux intempéries. Exercer sur chantier implique des déplacements sur plusieurs jours dans un rayon d'action à l'échelle d'une région.

Les risques pour la santé du tenant de l'emploi sont liés :

- à l'atmosphère : bruits des machines, produit de traitement, poussières de bois, fibres d'isolant ;
- à l'usage de machines rotatives et outils de coupe ;
- à la manutention de charges supérieures à 55 kg ;
- et au travail en hauteur.

Compétences transverses et aptitudes :

Le constructeur bois est capable de calculer des complexes et des éléments thermiques. Il utilise les logiciels se référant à son métier. Il est capable de traiter l'habitat dans son ensemble et proposer des solutions. Il est sensibiliser fortement par l'évolution des RT.

Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 25720 - Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots	Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis. Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 25720 - Monter une structure bois	Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois. Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 25720 - Poser les fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés	Poser une couverture en tuiles avec ses accessoires industrialisés et sans abergements. Poser les fenêtres de toit et les zones de couverture en tuiles avec abergements industrialisés.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 25720 - Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois	Poser l'ossature bois rapportée support d'un revêtement extérieur bois. Fabriquer les habillages bois et les pièces de finition pour un revêtement extérieur bois. Poser le revêtement extérieur en lames ou panneaux bois d'une façade. Mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois.

Objectif général :

Le chef d'équipe gros œuvre réalise, avec une équipe d'ouvriers qu'il dirige, tous les travaux de maçonnerie et/ou de béton armé d'un projet de bâtiment.

Sous l'autorité d'un chef de chantier ou d'un conducteur de travaux, il assure la préparation et l'organisation des postes de travail de son équipe.

Il mène le travail de production de son équipe dans le respect des règles d'exécution, des délais ainsi que de la qualité et conformité des ouvrages. Lors de la réalisation des diverses tâches qu'il effectue avec son équipe, il veille à limiter l'impact des travaux sur l'environnement immédiat (bruit, poussière, déchets, consommations d'énergie et d'eau...) et à faire respecter les consignes de sécurité (individuelles et collectives) et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Il exerce son activité dans les entreprises de construction bâtiment de moyenne et grande importance, sur des chantiers, le plus fréquemment à l'extérieur et en plein air, mais aussi à l'intérieur de locaux clos et couverts. Sa mission comporte des déplacements fréquents et peut impliquer un éloignement du domicile de plusieurs jours ou semaines. Il anime et gère les relations au sein de son équipe. En fonction de l'organisation de l'entreprise et des chantiers, le chef d'équipe gros œuvre peut être amené à assurer un rôle de tuteur auprès des jeunes, à conseiller et former dans les domaines de la sécurité et de la qualité dans les tâches d'exécution, et à participer à l'élaboration des méthodes.

Les horaires réguliers peuvent être conditionnés par des impératifs techniques et le respect des délais. Sur chantier, il se déplace entre les différents postes de travail, de plain-pied ou en hauteur. Il est soumis aux conditions climatiques, au bruit et à la poussière. L'activité de cet emploi/métier s'exerce parfois en contact avec les clients, elle peut s'effectuer en hauteur, en sous-sol et impliquer le port de charges. Le port d'équipements de protection (casque de chantier, chaussures de sécurité...) est requis.

Compétences transverses et aptitudes :

Respect des délais, satisfaction des clients et sécurité des ouvriers. Les trois préoccupations du chef d'équipe gros œuvre. De l'approvisionnement des matériaux de construction au planning des ouvriers, de la sécurisation du chantier à l'appui technique, il organise et suit au quotidien un ou plusieurs chantiers.

Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 2390 - Préparer le travail quotidien d'une équipe gros œuvre.	Définir et mobiliser les moyens matériels et humains d'une équipe gros œuvre. Organiser le travail quotidien d'une équipe gros œuvre.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 2390 - Réaliser avec son équipe le gros œuvre d'un bâtiment.	Implanter les éléments de construction gros œuvre. Exécuter avec son équipe un ouvrage gros œuvre. Animer et gérer les relations d'une équipe gros œuvre.

Objectif général :

Le couvreur-zingueur réalise la mise hors d'eau de tous types de bâtiments, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation. Il prépare les supports et pose les éléments de couverture (ardoises, tuiles, tôles...), les protections des parties en saillie (rives, façades, arêtiers, égouts), l'étanchéité autour des pénétrations (cheminées, murs, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, fenêtres de toit...) et les systèmes d'évacuation d'eaux pluviales (gouttières et tuyaux de descente).

Pour les travaux de préparation, le couvreur-zingueur met en place les systèmes de sécurité collectifs, approvisionne les matériels et matériaux sur le chantier. Sur des chantiers de rénovation, en fonction de la commande, il réalise le redressement de la charpente, installe des habillages de débords de toit et pose l'isolation à l'intérieur ou sur le comble. Sur la charpente traditionnelle ou les fermettes, il pose l'écran de sous-toiture et le contre-lattage, trace les pureaux et cloue les liteaux sur lesquels il trace le trait carré puis les ournes et broche les éléments de couverture sur le comble. Il installe les gouttières, les chéneaux et les tuyaux de descente. Ensuite, il pose des éléments de couverture (ardoise, tuile plate, tuile à emboîtement, tuile canal, feuilles de zinc façonnées) en utilisant les techniques de fixation spécifiques à chaque matériau (clou, crochet, cale, scellement) et au contexte de travail. Sur la couverture, les travaux de zinguerie concernent tous les abergements de mur, cheminée, châssis et pénétrations diverses, le façonnage et l'installation d'habillage en zinc (rives, main courante, noues...). Puis il réalise les protections (à sec ou par scellement) des façades, rives, égouts, arêtiers. Enfin, il démonte les éléments de sécurité, évacue les déchets, les gravats et nettoie le chantier.

Au premier niveau de qualification, le couvreur-zingueur exerce toujours ses activités dans le cadre d'une équipe constituée généralement d'un responsable (le chef d'équipe ou le responsable de l'entreprise), d'un ouvrier professionnel ou d'un compagnon et d'un ouvrier spécialisé. Les tâches qui lui sont confiées, par consignes orales journalières, sont « simples » et répétitives (brochage des matériaux, lattage, pose en plan carré).

Pour des raisons de sécurité et des difficultés de manutention, l'organisation de base de l'emploi repose sur une équipe constituée généralement de trois personnes. L'emploi comporte des déplacements (changements fréquents de chantier), mais les horaires sont en général réguliers.

L'emploi s'exerce à l'extérieur, en grande hauteur et demande de l'agilité et le sens de l'équilibre. Il entraîne des conditions particulières de mise en œuvre des matériaux : travail à genoux, accroupi sur des surfaces en pente de quelques degrés à la verticale. L'activité nécessite également d'intégrer aux conditions de travail celles aggravantes du climat (soleil, froid, pluie, vent, neige). L'emploi est réalisé dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Compétences transverses et aptitudes :

Bonnes conditions physiques, grande tolérance aux changements de température et travail en hauteur

Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 1798 - Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments	<p>Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied.</p> <p>Préparer un chantier de couverture sur un pavillon neuf.</p> <p>Poser des tuiles sur un comble à deux versants.</p> <p>Poser des ardoises naturelles sur un comble à deux versants.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 1798 - Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments	<p>Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied.</p> <p>Mettre en conformité un comble aux exigences de la performance énergétique.</p> <p>Poser des tuiles sur combles de formes diverses avec abergements.</p> <p>Poser des ardoises naturelles sur combles de formes diverses avec abergements.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 1798 - Réaliser en zinc la couverture et les évacuations des eaux pluviales	<p>Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied.</p> <p>Préparer le support d'une couverture zinc.</p> <p>Installer des gouttières et des tuyaux de descente en zinc.</p> <p>Réaliser en plan carré une couverture en zinc avec abergements.</p>